



Fiche santé sécurité

Droits d'auteur.2023, Compagnie 3M Canada. Tous droits réservés. Il est permis de reproduire et/ou de télécharger ces données pour assurer l'utilisation adéquate des produits 3M, dans la mesure où : (1) les données sont reproduites intégralement, sans aucune modification, à moins qu'on obtienne au préalable une autorisation écrite de 3M à cet effet; et (2) ni la copie ni l'original ne seront revendus ni distribués en vue de faire un bénéfice.

Groupe de document : 38-0833-4
Date de parution : 2023/03/01
Numéro de la version : 3.00
Remplace la version datée de : 2023/01/09

Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement sur les produits dangereux Canadiens.

SECTION 1 : Identification

1.1 Identifiant du produit

Apprêt à usages multiples P591 3MMC

Numéros d'identification de produit

70-0075-1219-0 70-0075-1245-5 UU-0092-7315-0 UU-0092-7316-8 UU-0093-0489-8

1.2 Utilisations recommandées et restrictions d'utilisation

Utilisation prévue

Usage industriel.

Utilisation spécifique

Apprêt

Restrictions d'utilisation

Ne s'applique pas

1.3 Détails du fournisseur

Compagnie: Compagnie 3M Canada
Division: Division des adhésifs et des rubans industriels
Adresse : 1840, rue d'Oxford Est, Case Postale 5757, London, Ontario N6A 4T1
Téléphone : (800) 364-3577
Site Web : www.3M.ca

1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Téléphone d'urgence medical:1-800-3M HELPS / 1-800-364-3577; Téléphone d'urgence de transport(CANUTEK):(613) 996-6666

SECTION 2 : identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Liquide inflammable : Catégorie 2.
Grave problème/Irritation oculaire : Catégorie 2A :
Corrosion/Irritation cutanée : Catégorie 2.
Sensibilisant respiratoire : Catégorie 1.

Sensibilisant cutané : Catégorie 1.
Toxicité pour la reproduction : Catégorie 2.
Carcinogénicité : Catégorie 2.
Toxicité pour certains organes cibles (exposition unique) : Catégorie 2.
Toxicité pour certains organes cibles (exposition unique) : Catégorie 3.
Toxicité pour certains organes cibles (exposition répétée) : Catégorie 1.

2.2. Éléments d'étiquette

Terme d'avertissement

Danger

Symboles :

Flamme | Point d'exclamation | Risque pour la santé |

Pictogrammes



Mentions de danger

Liquide et vapeur hautement inflammable.

Provoque une irritation oculaire grave. Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation. Peut provoquer une réaction allergique cutanée. Peut provoquer somnolence ou vertiges. Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus. Susceptible de provoquer le cancer.

Peut provoquer des lésions aux organes suivants : système respiratoire |
Une exposition prolongée ou répétée cause des dommages aux organes : système respiratoire |

Mises en garde

Prévention :

Obtenir les directives spéciales avant d'utiliser. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer. Mettre à la terre/sceller le contenant et le matériel de réception. N'utiliser que des outils ne produisant pas d'étincelles. Prendre les mesures de précaution qui s'imposent contre les décharges de statique. Conserver le récipient bien fermé. Utiliser du matériel d'éclairage, de ventilation, électrique à l'épreuve des explosions. Ne pas respirer les poussières, fumées, brouillards, gaz, vapeurs ou émanations. Utiliser seulement le produit en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Lorsque la ventilation du local est insuffisante porter un équipement de protection respiratoire. Porter des gants et un dispositif de protection pour les yeux et le visage. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Laver soigneusement la peau exposée après manipulation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

Réponse:

EN CAS D'INHALATION: Amener la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas de problèmes respiratoires : Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer prudemment avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les verres de contact éventuels, si ceci peut être fait facilement. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste : Consulter un médecin. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les utiliser à nouveau. En cas d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin. En cas d'incendie : Utiliser un agent extincteur approprié pour les liquides et les solides inflammables, comme une poudre chimique ou du dioxyde de carbone.

Entreposage :

Entreposer dans un endroit bien ventilé. Garder au frais. Garder sous clef.

Élimination :

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux applicables.

2.3. Autres risques

Aucun connu.

9% du mélange consiste en des ingrédients de toxicité orale aiguë inconnue.

9% du mélange consiste en des ingrédients de toxicité cutanée aiguë.

11% du mélange consiste en des ingrédients de toxicité par inhalation aiguë inconnue.

SECTION 3 : Composition/renseignements sur les ingrédients

Ce matériau est un mélange.

Ingrédient	Numéro CAS	% par poids	Nom Commun
Méthyle éthyle cétone	78-93-3	30 - 60 Secret Fabrication *	2-butanone
Acétate de n-butyle	123-86-4	10 - 30 Secret Fabrication *	Acétate de butyle
Polyisocyanate aromatique - aliphatique	26426-91-5	5 - 10 Secret Fabrication *	2,4-diisocyanatotoluène polymérisé avec le 1,6-diisocyanatohexane
ISOCYANATE DE POLYPHÉNYLENE POLYMÉTHYLENE	9016-87-9	3 - 10 Secret Fabrication *	Ester polyméthylène polyphénylique de l'acide isocyanique
acetate de 1-methoxy-2-propyle	108-65-6	1 - 5	Acétate de l'éther monométhylique du propylène glycol
2,4'-Méthylènebis(phényl isocyanate)	5873-54-1	1 - 5 Secret Fabrication *	Isocyanate de o-(p-isocyanatobenzyl)phényle
Alkyl isocyanate silane	Secret Fabrication	1 - 5	Ne s'applique pas
Noir de Carbone	1333-86-4	1 - 5 Secret Fabrication *	Noir de carbone
POLYMERE DU DIISOCYANATE D'HEXAMETHYLENE	28182-81-2	1 - 5 Secret Fabrication *	Homopolymère d'hexaméthylène de diisocyanate-1,6
4,4'-Diisocyanate de diphénylméthane	101-68-8	1 - 5 Secret Fabrication *	Benzène, 1,1-méthylène bis [4-isocyanato-
Résine polyuréthane	Secret Fabrication	< 5	Not Applicable
(3-Glycidoxypropyl)Triméthoxysilane	2530-83-8	< 3	Glycidoxy-3 propyltriméthoxysilane
P-toluènesulfonamide	70-55-3	< 1.3	Toluène-4-sulfonamide
Stannane, dioctylbis[(1-oxoneodecyl)oxy]-	68299-15-0	0.1 - 1 Secret Fabrication *	Pas de données disponibles
DIISOCYANATE D'HEXAMETHYLENE	822-06-0	< 0.1	Diisocyanate d'hexaméthylène
Chlorure de p-toluènesulfonyle	98-59-9	< 0.1	Chlorure de tosylo
Diisocyanate de 2,4-toluylène	584-84-9	< 0.1	2,4-diisocyanatotoluène

Résine polyuréthane est un matériau non dangereux assujetti au secret de fabrication, selon les critères du SIMDUT.

Alkyl isocyanate silane est un matériau non dangereux assujetti au secret de fabrication, selon les critères du SIMDUT.

*La concentration réelle de cet ingrédient a été retenue comme un secret commercial.

SECTION 4 : Premiers soins

4.1. Description des premiers soins

Inhalation :

Donner de l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau :

Laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les porter de nouveau. Si des signes ou des symptômes apparaissent, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux :

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Retirer les lentilles cornéennes si cela est possible et continuer de rincer l'oeil. Consulter un médecin.

En cas d'ingestion :

Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés

Irritant pour les voies respiratoires (toux, éternuements, écoulement nasal, maux de tête, enrouement et douleurs au nez et à la gorge). Réaction respiratoire allergique (difficulté à respirer, respiration sifflante, toux et oppression thoracique). Réaction cutanée allergique (rougeur, gonflement, cloques et démangeaisons) Dépression du système nerveux central (maux de tête, étourdissements, somnolence, incoordination, nausées, troubles de l'élocution, étourdissements et perte de conscience). Effets sur les organes cibles. Voir la section 11 pour plus de détails. Effets sur les organes cibles suite à une exposition prolongée ou répétée. Voir la section 11 pour plus de détails.

4.3. Indication de la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate et d'un traitement spécial

Non applicable.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction appropriés

En cas d'incendie : Utiliser un agent extincteur approprié pour les liquides et les solides inflammables, comme une poudre chimique ou du dioxyde de carbone.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Les récipients fermés exposés à la chaleur peuvent exploser.

Les sous-produits nocifs de décomposition

Substance

Hydrocarbures
Monoxyde de carbone
Bioxyde de carbone
Cyanure d'hydrogène
oxydes d'azote
Oxydes de soufre

Condition

Durant la combustion
Durant la combustion

5.3. Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

L'eau n'est pas un moyen d'extinction efficace. Cependant, on peut l'utiliser pour éviter l'échauffement des récipients et des surfaces exposés au feu et éviter les ruptures par explosion. Porter des vêtements complets de protection, y compris casque, respirateur autonome à pression positive ou à admission d'air par pression, imperméable et pantalon de feu, bandes élastiques autour des bras, de la taille et des jambes, masque facial et vêtement de protection pour les parties exposées de la tête.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Évacuer la zone Conserver à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues et des surfaces chaudes. Il est interdit de fumer. N'utiliser que des outils ne produisant pas d'étincelles. Ventiler la zone à l'air frais. Pour les grands déversements ou les déversements dans les espaces confinés, fournir une ventilation mécanique pour disperser ou évacuer les vapeurs, conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle. MISE EN GARDE! Un moteur pourrait constituer une source

d'inflammation et provoquer un incendie ou une explosion des gaz ou des vapeurs inflammables présents dans la zone du déversement. Consulter les autres sections de cette fiche signalétique pour plus de renseignements sur les dangers physiques ou pour la santé, la protection respiratoire, la ventilation ainsi que le matériel de protection individuelle.

6.2. Précautions pour l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement. Pour les déversements plus importants, couvrir les drains et construire des digues pour éviter que le matériau ne se déverse dans le réseau d'égoûts ou les plans d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Confiner le déversement. Recouvrir le déversement avec une mousse extinctrice. Verser une solution isocyanate décontaminante (90 % d'eau, 8 % d'ammoniac concentré et de 2 % de détergent) sur le déversement et laisser agir pendant 10 minutes ou verser de l'eau sur le déversement et laisser agir pendant plus de 30 minutes. Couvrir avec un matériau absorbant. Travailler de l'extérieur vers l'intérieur du déversement. Couvrir de bentonite, de vermiculite ou d'un matériau absorbant inorganique vendu sur le marché. Mélanger suffisamment d'agents absorbants jusqu'à ce que le déversement semble sec. Rappel : L'ajout d'un matériau absorbant n'élimine pas les dangers physiques ni les dangers pour la santé ou pour l'environnement. Ramasser le plus de produits déversés possibles en utilisant des outils ne provoquant pas d'étincelles. Placer dans un récipient métallique approuvé pour le transport par les autorités compétentes. Couvrir mais ne pas sceller pendant 48 heures. Nettoyer les résidus avec de l'eau savonneuse. Dispose of collected material as soon as possible in accordance with applicable local/regional/national/international regulations.

SECTION 7 : Manipulation et entreposage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Réservé aux industries et aux professionnels. Non destiné à l'utilisation grand public. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Conserver à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues et des surfaces chaudes. Il est interdit de fumer. N'utiliser que des outils ne produisant pas d'étincelles. Prendre les mesures de sécurité qui s'imposent pour prévenir les décharges d'électricité statique. Ne pas respirer les poussières, fumées, brouillards, gaz, vapeurs ou émanations. Éviter tout contact du produit avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Bien se laver les mains après utilisation du produit. Les vêtements de travail contaminés devraient demeurer sur le lieu de travail. Éviter le rejet dans l'environnement. Laver les vêtements contaminés avant de les porter de nouveau. Éviter tout contact avec des agents oxydants (comme le chlore, l'acide chromique, etc.). Porter des chaussures à faible statique ou correctement mises à la terre. Utiliser du matériel de protection individuelle (gants, respirateurs et autres) au besoin. Pour réduire les risques d'inflammation, déterminer les normes électriques applicables relatives à l'utilisation de ce produit et choisir le matériel de ventilation local approprié pour prévenir l'accumulation de vapeurs inflammables. Mettre à la masse/attacher les contenants et l'équipement de réception si de l'électricité statique peut s'accumuler pendant le transfert.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Entreposer dans un endroit bien ventilé. Garder au frais. Garder le contenant hermétiquement fermé pour prévenir la contamination du contenu avec l'eau ou l'air. Si l'on soupçonne une contamination, ne pas refermer le contenant. Entreposer à l'écart de la chaleur; Entreposer à l'écart des acides; Entreposer à l'écart des bases fortes. Entreposer à l'écart des oxydants. Stocker à l'écart des amines.

SECTION 8 : Contrôles d'exposition/protection personnelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition en milieu de travail

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro CAS	Agence	Type de limite	Mentions additionnelles
4,4'-Diisocyanate de diphénylméthane	101-68-8	ACGIH	MPT:0.005 ppm	
acetate de 1-methoxy-2-propyle	108-65-6	AIHA	MPT:50 ppm	

Acétate de n-butyle	123-86-4	ACGIH	MPT: 50 pm; STEL:150 ppm	
Noir de Carbone	1333-86-4	ACGIH	MPT(fraction inhalable):3 mg/m3	
Diisocyanate de 2,4-toluylène	584-84-9	ACGIH	MPT(fraction inhalable et vapeur):0.001 ppm;STEL(fraction inhalable et vapeur):0.005 ppm	Dermale/Sensibilisateur des voies respiratoires
Étain, composés organiques	68299-15-0	ACGIH	MPT (comme Sn): 0.1 mg/m3;STEL(comme Sn):0.2 mg/m3	la peau
Méthyle éthyle cétone	78-93-3	ACGIH	MPT:200 ppm;STEL:300 ppm	
DIISOCYANATE D'HEXAMÉTHYLENE	822-06-0	ACGIH	MPT:0.005 ppm	
ISOCYANATE DE POLYPHÉNYLENE POLYMÉTHYLENE	9016-87-9	Fabricant déterminé	MPT (fraction inhalable)(8 heures): 0.05 mg/m3; Valeur maximale (fraction inhalable):0.1 mg/m3	Sensibilisant cutané, sensibilisant respiratoire
Chlorure de p-toluènesulfonyle	98-59-9	AIHA	CEIL:5 mg/m3	

ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists

AIHA : American Industrial Hygiene Association

CMRG : Chemical Manufacturer Recommended Guideline

MPT : moyenne pondérée dans le temps

STEL : Limite d'exposition de courte durée

C : Valeur plafond

8.2. Contrôles d'exposition

8.2.1. Mesures d'ingénierie

Disposer d'un appareil de ventilation par dilution générale et/ou d'un appareil de ventilation par aspiration localisé pour contrôler les niveaux d'exposition aux particules en suspension dans l'air et s'assurer qu'elles se situent en dessous des limites d'exposition applicables et pour contrôler les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs ou émanations. Si la ventilation n'est pas adéquate, utiliser un appareil de protection respiratoire. Utiliser du matériel de ventilation à l'épreuve des explosions.

8.2.2. Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Choisissez et utilisez protection des yeux/du visage pour éviter le contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. Les protections des yeux suivantes sont recommandées:

Lunettes de sécurité avec écrans sur les côtés.

Lunettes de protection ouvertes.

Protection de la peau/des mains

Sélectionner et porter des gants et/ou des vêtements de protection pour éviter tout contact avec la peau selon les résultats d'une évaluation du degré d'exposition. Consulter le fabricant de gants et/ou de vêtements de protection pour la sélection de matériaux compatibles appropriés. Les gants en nitrile peuvent être portés par-dessus des gants de stratifié polymère pour améliorer la dextérité.

Des gants constitués de/des matériaux suivants sont recommandés: polymère stratifié

Si le produit est utilisé dans des conditions de forte exposition (exemple pulvérisations, risque élevé d'éclaboussures, etc), l'utilisation d'une combinaison de protection peut s'avérer nécessaire. Choisissez et utilisez une protection du corps pour éviter le contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. Le matériau de vêtements de protection suivant(s) est recommandé: Tablier - polymère stratifié

Protection respiratoire :

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire de décider si un appareil respiratoire est nécessaire. Si un appareil respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Basé sur les résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez un des types de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:

Demi-masque respiratoire ou masque complet adapté pour des vapeurs organiques et des particules

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

SECTION 9 : Propriétés chimiques et physiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide
couleur	Noir
Odeur	Cétones
Valeur de seuil d'odeur	<i>Pas de données disponibles</i>
pH	<i>Ne s'applique pas</i>
Point de fusion/Point de congélation	<i>Ne s'applique pas</i>
Point d'ébullition	79 °C
Point d'éclair :	-8 °C [Méthode de test:Coupe fermée]
Vitesse d'évaporation :	<i>Pas de données disponibles</i>
Inflammabilité (solide, gaz)	Ne s'applique pas
Limites d'explosivité (LIE)	1,8 % volume
Limites d'explosivité (LSI)	11,5 % volume
pression de vapeur	<i>Pas de données disponibles</i>
Densité de vapeur et/ou Densité de vapeur relative;	2,8 [Ref Std: Air=1]
Densité	0,9 g/ml
Densité relative	0,9 [Ref Std: Eau=1]
Hydrosolubilité	Modérée
Solubilité (non-eau)	<i>Pas de données disponibles</i>
Coefficient de partage : n-octanol/eau	<i>Pas de données disponibles</i>
Température d'inflammation spontanée	> 200 °C
Température de décomposition	<i>Pas de données disponibles</i>
Viscosité / Viscosité Cinématique	10 mPa-s
Composés Organiques Volatils	<i>Pas de données disponibles</i>
Pourcentage de matières volatiles	<i>Pas de données disponibles</i>
COV (moins l'eau et les solvants exempts)	<=592 g/l [Méthode de test: Calculé selon le règlement 443.1 de SCAQMD]

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Ce matériau pourrait s'avérer réactif avec certains agents et sous certaines conditions - consulter les autres titres de cette section.

10.2 Stabilité chimique

Stable.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4 Condition à éviter

Étincelles et/ou flammes
Chaleur

10.5 matériaux incompatibles

Alcools
Amines
Acides puissants
Bases fortes
Agents oxydants forts.
Eau

10.6 Produits de décomposition dangereux

Substance

Condition

Aucun connu.

Consulter la section 5.2 Décomposition dangereuse pour connaître la liste des produits de combustion.

SECTION 11 : Renseignements toxicologiques

Les informations ci-dessous peuvent être inconsistantes avec la classification du produit dans la section 2 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données toxicologiques de certains ingrédients peuvent ne pas être reprises dans la classification du produit et/ou les signes et symptômes de l'exposition. Une cause possible est qu'un ingrédient peut être présent en dessous du seuil d'étiquetage un ingrédient peut être indisponible pour l'exposition ou les données ne s'appliquent pas au produit dans son ensemble.

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Signes et symptômes d'exposition

Selon les données d'essai et/ou les renseignements sur les composants, ce matériau peut produire les effets suivants sur la santé :

Inhalation :

Peut être nocif si inhalé. Irritation des voies respiratoires: Les signes/symptômes peuvent inclure la toux, des éternuements, l'écoulement nasal, des maux de tête, l'enrouement et des douleurs au nez et à la gorge. Réaction respiratoire allergique : les signes et les symptômes sont notamment des difficultés respiratoires, une respiration sifflante, la toux et des serremments thoraciques. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Contact avec la peau :

Irritation modérée de la peau: les symptômes peuvent inclure: rougeurs locales, boursoufflures, démangeaisons et dessèchement, fissuration, formation de cloques, et la douleur Sensibilisation de contact (autre que photosensibilisation) : les symptômes peuvent inclure rougeurs, enflures, cloques et démangeaisons.

En cas de contact avec les yeux :

Irritation oculaire grave: les symptômes peuvent inclure rougeurs, gonflements, douleurs, larmes, opacité cornéenne, diminution de la vision avec risque d'altération permanente.

Ingestion :

Irritation gastro-intestinale: Les signes/symptômes peuvent inclure: douleurs abdominales, maux d'estomac, nausées, vomissements et diarrhée. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Autres effets de santé:

Une exposition unique peut provoquer des effets sur l'organe cible:

Dépression du système nerveux central : Signes et symptômes probables : maux de tête, étourdissements, somnolence, incoordination, nausées, temps de réaction lent, troubles de l'élocution, vertiges et perte de conscience. Effets respiratoires: Les signes/symptômes peuvent inclure la toux, l'essoufflement, l'oppression thoracique, la respiration sifflante, l'augmentation

du rythme cardiaque, la cyanose (bleuissement de la peau), des expectorations, des changements au niveau

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Effets respiratoires: Les signes/symptômes peuvent inclure la toux, l'essoufflement, l'oppression thoracique, la respiration sifflante, l'augmentation du rythme cardiaque, la cyanose (bleuissement de la peau), des expectorations, des changements au niveau

Toxicité pour la reproduction / le développement:

Contient un ou des produits chimiques qui peuvent causer des anomalies congénitales ou d'autres anomalies de la reproduction.

Cancérogénicité:

Contient un ou des produits chimiques qui peuvent causer le cancer.

Ingrédient	N° CAS	Description de la classe	Réglementation
DIISOCYANATE DE TOLUYLENE (TDI)	584-84-9	Probablement cancérigène pour l'homme.	Agents carcinogènes selon le National Toxicology Program
Noir de carbone	1333-86-4	Grp. 2B: Possibilité carc. des hommes	Centre International de Recherche sur le Cancer
Toluène diisocyanates	584-84-9	Grp. 2B: Possibilité carc. des hommes	Centre International de Recherche sur le Cancer

Information complémentaire:

Les personnes déjà sensibles aux isocyanates peuvent développer une réaction de sensibilisation croisée aux autres isocyanates.

Données toxicologiques

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparaît pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aiguë

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Produit général	Dermale		Pas de données disponibles. Calculé ETA>5 000 mg/kg
Produit général	Inhalation - Vapeur(4 h)		Pas de données disponibles. Calculé ETA >20 - =50 mg/l
Produit général	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé ETA>5 000 mg/kg
Méthyle éthyle cétone	Dermale	Lapin	LD50 > 8 050 mg/kg
Méthyle éthyle cétone	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 34,5 mg/l
Méthyle éthyle cétone	Ingestion	Rat	LD50 2 737 mg/kg
Acétate de n-butyle	Dermale	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
Acétate de n-butyle	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 1,4 mg/l
Acétate de n-butyle	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 > 20 mg/l
Acétate de n-butyle	Ingestion	Rat	LD50 > 8 800 mg/kg
ISOCYANATE DE POLYPHÉNYLENE POLYMÉTHYLENE	Dermale	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
ISOCYANATE DE POLYPHÉNYLENE POLYMÉTHYLENE	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 0,368 mg/l
ISOCYANATE DE POLYPHÉNYLENE POLYMÉTHYLENE	Ingestion	Rat	LD50 31 600 mg/kg
Polyisocyanate aromatique - aliphatique	Dermale	Jugement professionnel	LD50 estimée à > 5 000 mg/kg
Polyisocyanate aromatique - aliphatique	Inhalation-poussières / brouillard	Composants similaire	LC50 > 3,003 mg/l

	(4 heures)	s	
Polyisocyanate aromatique - aliphatique	Ingestion	Composants similaires	LD50 > 5 000 mg/kg
Noir de Carbone	Dermale	Lapin	LD50 > 3 000 mg/kg
Noir de Carbone	Ingestion	Rat	LD50 > 8 000 mg/kg
2,4'-Méthylènebis(phényl isocyanate)	Dermale	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
4,4'-Diisocyanate de diphénylméthane	Dermale	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
2,4'-Méthylènebis(phényl isocyanate)	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 0,368 mg/l
2,4'-Méthylènebis(phényl isocyanate)	Ingestion	Rat	LD50 31 600 mg/kg
4,4'-Diisocyanate de diphénylméthane	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 0,368 mg/l
4,4'-Diisocyanate de diphénylméthane	Ingestion	Rat	LD50 31 600 mg/kg
(3-Glycidoxypropyl)Triméthoxysilane	Dermale	Lapin	LD50 4 000 mg/kg
(3-Glycidoxypropyl)Triméthoxysilane	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 > 5,3 mg/l
(3-Glycidoxypropyl)Triméthoxysilane	Ingestion	Rat	LD50 7 010 mg/kg
POLYMERE DU DIISOCYANATE D'HEXAMETHYLENE	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Jugement professionnel	LC50 estimée à 1 - 5 mg/l
POLYMERE DU DIISOCYANATE D'HEXAMETHYLENE	Dermale	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
POLYMERE DU DIISOCYANATE D'HEXAMETHYLENE	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
P-toluènesulfonamide	Dermale	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
P-toluènesulfonamide	Ingestion	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
acetate de 1-methoxy-2-propyle	Dermale	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
acetate de 1-methoxy-2-propyle	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 > 28,8 mg/l
acetate de 1-methoxy-2-propyle	Ingestion	Rat	LD50 8 532 mg/kg
Stannane, dioctylbis[(1-oxoneodecyl)oxy]-	Ingestion	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Stannane, dioctylbis[(1-oxoneodecyl)oxy]-	Dermale	Composants similaires	LD50 > 2 000 mg/kg
DIISOCYANATE D'HEXAMETHYLENE	Dermale	Rat	LD50 > 7 000 mg/kg
DIISOCYANATE D'HEXAMETHYLENE	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 0,124 mg/l
DIISOCYANATE D'HEXAMETHYLENE	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 0,124 mg/l
DIISOCYANATE D'HEXAMETHYLENE	Ingestion	Rat	LD50 710 mg/kg
Diisocyanate de 2,4-toluylène	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Mouris	LC50 0,12 mg/l
Diisocyanate de 2,4-toluylène	Dermale	Lapin	LD50 > 9 400 mg/kg
Diisocyanate de 2,4-toluylène	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 0,35 mg/l
Diisocyanate de 2,4-toluylène	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Chlorure de p-toluènesulfonyle	Dermale	Lapin	LD50 estimée à > 5 000 mg/kg
Chlorure de p-toluènesulfonyle	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg

ETA = estimation de la toxicité aiguë

Corrosion/irritation cutanée

Nom	Espèces	Valeur
Méthyle éthyle cétone	Lapin	Irritation minimale.
Acétate de n-butyle	Lapin	Irritation minimale.
ISOCYANATE DE POLYPHÉNYLENE POLYMÉTHYLENE	classification officielle	Irritant
Polyisocyanate aromatique - aliphatique	Composants similaires	Aucune irritation significative
Noir de Carbone	Lapin	Aucune irritation significative
2,4'-Méthylènebis(phényl isocyanate)	classification officielle	Irritant
4,4'-Diisocyanate de diphenylméthane	classification officielle	Irritant
(3-Glycidoxypropyl)Triméthoxysilane	Lapin	irritant légère
POLYMERE DU DIISOCYANATE D'HEXAMÉTHYLENE	Lapin	Irritation minimale.
P-toluènesulfonamide	Lapin	Aucune irritation significative
acetate de 1-methoxy-2-propyle	Lapin	Aucune irritation significative
Stannane, dioctylbis[(1-oxoneodecyl)oxy]-	Composants similaires	Aucune irritation significative
DIISOCYANATE D'HEXAMÉTHYLENE	Lapin	Corrosif
Diisocyanate de 2,4-toluylène	Lapin	Irritant
Chlorure de p-toluènesulfonyl	Lapin	Irritant

Blessures graves aux yeux/Irritation

Nom	Espèces	Valeur
Méthyle éthyle cétone	Lapin	Irritant grave
Acétate de n-butyle	Lapin	Irritant modéré
ISOCYANATE DE POLYPHÉNYLENE POLYMÉTHYLENE	classification officielle	Irritant grave
Polyisocyanate aromatique - aliphatique	Composants similaires	Irritant grave
Noir de Carbone	Lapin	Aucune irritation significative
2,4'-Méthylènebis(phényl isocyanate)	classification officielle	Irritant grave
4,4'-Diisocyanate de diphenylméthane	classification officielle	Irritant grave
(3-Glycidoxypropyl)Triméthoxysilane	Lapin	Corrosif
POLYMERE DU DIISOCYANATE D'HEXAMÉTHYLENE	Lapin	irritant légère
P-toluènesulfonamide	Lapin	Aucune irritation significative
acetate de 1-methoxy-2-propyle	Lapin	irritant légère
Stannane, dioctylbis[(1-oxoneodecyl)oxy]-	Données in Vitro	Aucune irritation significative
DIISOCYANATE D'HEXAMÉTHYLENE	Lapin	Corrosif
Diisocyanate de 2,4-toluylène	Lapin	Corrosif
Chlorure de p-toluènesulfonyl	Lapin	Corrosif

Sensibilisation de la peau

Nom	Espèces	Valeur
Acétate de n-butyle	Multiple espèces animales.	Non classifié
ISOCYANATE DE POLYPHÉNYLENE POLYMÉTHYLENE	classification officielle	sensibilisant
Polyisocyanate aromatique - aliphatique	Composants	sensibilisant

	nts similaires	
2,4'-Méthylènebis(phényl isocyanate)	classifica tion officiel	sensibilisant
4,4'-Diisocyanate de diphénylméthane	classifica tion officiel	sensibilisant
(3-Glycidoxypropyl)Triméthoxysilane	Cochon d'Inde	Non classifié
POLYMERE DU DIISOCYANATE D'HEXAMETHYLENE	Cochon d'Inde	sensibilisant
acetate de 1-methoxy-2-propyle	Cochon d'Inde	Non classifié
Stannane, dioctylbis[(1-oxoneodecyl)oxy]-	Composa nts similaires	Non classifié
DIISOCYANATE D'HEXAMETHYLENE	Multiple espèces animales.	sensibilisant
Diisocyanate de 2,4-toluylène	Hommet et animal	sensibilisant
Chlorure de p-toluènesulfonyle	Mouris	sensibilisant

Sensibilisation respiratoire

Nom	Espèces	Valeur
ISOCYANATE DE POLYPHÉNYLENE POLYMÉTHYLENE	Humain	sensibilisant
2,4'-Méthylènebis(phényl isocyanate)	Humain	sensibilisant
4,4'-Diisocyanate de diphénylméthane	Humain	sensibilisant
POLYMERE DU DIISOCYANATE D'HEXAMETHYLENE	Composa nts similaires	Non classifié
DIISOCYANATE D'HEXAMETHYLENE	Hommet et animal	sensibilisant
Diisocyanate de 2,4-toluylène	Humain	sensibilisant

Mutagenicité des cellules germinales

Nom	Voie	Valeur
Méthyle éthyle cétone	In Vitro	N'est pas mutagène
Acétate de n-butyle	In Vitro	N'est pas mutagène
ISOCYANATE DE POLYPHÉNYLENE POLYMÉTHYLENE	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Polyisocyanate aromatique - aliphatique	In Vitro	N'est pas mutagène
Noir de Carbone	In Vitro	N'est pas mutagène
Noir de Carbone	In vivo	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
2,4'-Méthylènebis(phényl isocyanate)	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
4,4'-Diisocyanate de diphénylméthane	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
(3-Glycidoxypropyl)Triméthoxysilane	In vivo	N'est pas mutagène
(3-Glycidoxypropyl)Triméthoxysilane	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
POLYMERE DU DIISOCYANATE D'HEXAMETHYLENE	In Vitro	N'est pas mutagène
POLYMERE DU DIISOCYANATE D'HEXAMETHYLENE	In vivo	N'est pas mutagène
acetate de 1-methoxy-2-propyle	In Vitro	N'est pas mutagène
Stannane, dioctylbis[(1-oxoneodecyl)oxy]-	In Vitro	N'est pas mutagène
DIISOCYANATE D'HEXAMETHYLENE	In Vitro	N'est pas mutagène

DIISOCYANATE D'HEXAMETHYLENE	In vivo	N'est pas mutagène
Diisocyanate de 2,4-toluylène	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Chlorure de p-toluènesulfonyle	In vivo	N'est pas mutagène
Chlorure de p-toluènesulfonyle	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

Cancérogénicité :

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Méthyle éthyle cétone	Inhalation	Humain	Non-cancérogène
ISOCYANATE DE POLYPHÉNYLENE POLYMÉTHYLENE	Inhalation	Rat	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Noir de Carbone	Dermale	Mouris	Non-cancérogène
Noir de Carbone	Ingestion	Mouris	Non-cancérogène
Noir de Carbone	Inhalation	Rat	Cancérogène
2,4'-Méthylènebis(phényl isocyanate)	Inhalation	Rat	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
4,4'-Diisocyanate de diphenylméthane	Inhalation	Rat	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
(3-Glycidoxypropyl)Triméthoxysilane	Dermale	Mouris	Non-cancérogène
DIISOCYANATE D'HEXAMETHYLENE	Inhalation	Rat	Non-cancérogène
Diisocyanate de 2,4-toluylène	Inhalation	Homme et animal	Non-cancérogène
Diisocyanate de 2,4-toluylène	Ingestion	Multiple espèces animales	Cancérogène

Effets toxiques sur la reproduction

Effets sur la reproduction et/ou le développement

Nom	Voie	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Méthyle éthyle cétone	Inhalation	Non classifié pour la développement	Rat	LOAEL 8,8 mg/l	pendant la grossesse
Acétate de n-butyle	Inhalation	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 7,1 mg/l	avant l'accouplement et pendant la gestation
Acétate de n-butyle	Inhalation	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 7,1 mg/l	avant l'accouplement et pendant la gestation
ISOCYANATE DE POLYPHÉNYLENE POLYMÉTHYLENE	Inhalation	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,004 mg/l	pendant l'organogénèse
2,4'-Méthylènebis(phényl isocyanate)	Inhalation	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,004 mg/l	pendant l'organogénèse
4,4'-Diisocyanate de diphenylméthane	Inhalation	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,004 mg/l	pendant l'organogénèse
(3-Glycidoxypropyl)Triméthoxysilane	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	1 génération
(3-Glycidoxypropyl)Triméthoxysilane	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif	1 génération

				observé 1 000 mg/kg/jour	
(3-Glycidoxypropyl)Triméthoxysilane	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 3 000 mg/kg/jour	pendant l'organogénèse
P-toluènesulfonamide	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité et/ou le développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 300 mg/kg/jour	avant l'accouplement et pendant la gestation
acetate de 1-methoxy-2-propyle	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	avant l'accouplement et pendant la gestation
acetate de 1-methoxy-2-propyle	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	avant l'accouplement et pendant la gestation
acetate de 1-methoxy-2-propyle	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	avant l'accouplement et pendant la gestation
acetate de 1-methoxy-2-propyle	Inhalation	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 21,6 mg/l	pendant l'organogénèse
Stannane, dioctylbis[(1-oxoneodecyl)oxy]-	Ingestion	Toxique pour le développement	Composants similaires	Niveau sans effet nocif observé pas disponible	
DIISOCYANATE D'HEXAMETHYLENE	Inhalation	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,002 mg/l	7 semaines
DIISOCYANATE D'HEXAMETHYLENE	Inhalation	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,002 mg/l	7 semaines
DIISOCYANATE D'HEXAMETHYLENE	Inhalation	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,014 mg/l	4 semaines
Diisocyanate de 2,4-toluylène	Inhalation	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,002 mg/l	2 génération
Diisocyanate de 2,4-toluylène	Inhalation	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,002 mg/l	2 génération
Diisocyanate de 2,4-toluylène	Inhalation	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,004 mg/l	pendant l'organogénèse
Chlorure de p-toluènesulfonyle	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 750 mg/kg/jour	Avant l'accouplement - Lactation
Chlorure de p-toluènesulfonyle	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 750 mg/kg/jour	34 jours
Chlorure de p-toluènesulfonyle	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 750 mg/kg/jour	Avant l'accouplement - Lactation

Organe(s) cible(s)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Méthyle éthyle cétone	Inhalation	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	classification officielle	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Méthyle éthyle cétone	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Méthyle éthyle cétone	Ingestion	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Jugement professionnel	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Méthyle éthyle cétone	Ingestion	foie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	ne s'applique pas
Méthyle éthyle cétone	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	LOAEL 1 080 mg/kg	ne s'applique pas
Acétate de n-butyle	Inhalation	système respiratoire	Risque présumé d'effets graves pour les organes.	Rat	LOAEL 2,6 mg/l	4 heures
Acétate de n-butyle	Inhalation	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	pas disponible
Acétate de n-butyle	Inhalation	irritation respiratoires	Peut irriter les voies respiratoires.	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	pas disponible
Acétate de n-butyle	Ingestion	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Jugement professionnel	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
ISOCYANATE DE POLYPHÉNYLENE POLYMÉTHYLENE	Inhalation	irritation respiratoires	Peut irriter les voies respiratoires.	classification officielle	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
2,4'-Méthylènebis(phényl isocyanate)	Inhalation	irritation respiratoires	Peut irriter les voies respiratoires.	classification officielle	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
4,4'-Diisocyanate de diphenylméthane	Inhalation	irritation respiratoires	Peut irriter les voies respiratoires.	classification officielle	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
POLYMERE DU DIISOCYANATE D'HEXAMÉTHYLENE	Inhalation	irritation respiratoires	Peut irriter les voies respiratoires.		Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
acetate de 1-methoxy-2-propyle	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.		Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
acetate de 1-methoxy-2-propyle	Ingestion	dépression du système nerveux central	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	Niveau sans effet nocif observé pas disponible	
DIISOCYANATE D'HEXAMÉTHYLENE	Inhalation	irritation respiratoires	Peut irriter les voies respiratoires.	Homme et animal	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
DIISOCYANATE D'HEXAMÉTHYLENE	Inhalation	sang	Non classifié	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle

Diisocyanate de 2,4-toluylène	Inhalation	irritation respiratoires	Peut irriter les voies respiratoires.	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle
Chlorure de p-toluènesulfonyle	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Méthyle éthyle cétone	Dermale	Système nerveux	Non classifié	Cochon d'Inde	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	31 semaines
Méthyle éthyle cétone	Inhalation	foie rénale et / ou de la vessie cœur Système endocrinien tube digestif des os, des dents, des ongles et/ou les cheveux système vasculaire système immunitaire muscles	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 14,7 mg/l	90 jours
Méthyle éthyle cétone	Ingestion	foie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	7 jours
Méthyle éthyle cétone	Ingestion	Système nerveux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 173 mg/kg/day	90 jours
Acétate de n-butyle	Inhalation	système olfactif	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 2,4 mg/l	14 semaines
Acétate de n-butyle	Inhalation	foie rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Lapin	Niveau sans effet nocif observé 7,26 mg/l	13 jours
ISOCYANATE DE POLYPHÉNYLENE POLYMÉTHYLENE	Inhalation	système respiratoire	avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	Rat	LOAEL 0,004 mg/l	13 semaines
Noir de Carbone	Inhalation	pneumoconiosis	Non classifié	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle
2,4'-Méthylènebis(phényl isocyanate)	Inhalation	système respiratoire	avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	Rat	LOAEL 0,004 mg/l	13 semaines
4,4'-Diisocyanate de diphenylméthane	Inhalation	système respiratoire	avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	Rat	LOAEL 0,004 mg/l	13 semaines
(3-Glycidoxypropyl)Triméthoxysilane	Ingestion	cœur Système endocrinien des os, des dents, des ongles et/ou les cheveux système vasculaire foie système immunitaire Système nerveux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/day	28 jours

		rénale et / ou de la vessie système respiratoire				
POLYMERE DU DIISOCYANATE D'HEXAMETHYLENE	Inhalation	système immunitaire sang	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,084 mg/l	2 semaines
acetate de 1-methoxy-2-propyle	Inhalation	rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 16,2 mg/l	9 jours
acetate de 1-methoxy-2-propyle	Inhalation	système olfactif	Non classifié	Mouris	LOAEL 1,62 mg/l	9 jours
acetate de 1-methoxy-2-propyle	Inhalation	sang	Non classifié	Multiple espèces animales.	Niveau sans effet nocif observé 16,2 mg/l	9 jours
acetate de 1-methoxy-2-propyle	Ingestion	Système endocrinien	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/day	44 jours
Stannane, dioctylbis[(1-oxoneodecyloxy)-	Ingestion	système immunitaire	avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	Composants similaires	Niveau sans effet nocif observé pas disponible	
DIISOCYANATE D'HEXAMETHYLENE	Inhalation	foie rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,002 mg/l	3 semaines
DIISOCYANATE D'HEXAMETHYLENE	Inhalation	Système endocrinien	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,0014 mg/l	4 semaines
DIISOCYANATE D'HEXAMETHYLENE	Inhalation	sang	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,0012 mg/l	2 années
DIISOCYANATE D'HEXAMETHYLENE	Inhalation	Système nerveux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,002 mg/l	7 semaines
DIISOCYANATE D'HEXAMETHYLENE	Inhalation	cœur	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,001 mg/l	90 jours
Diisocyanate de 2,4-toluylène	Inhalation	système respiratoire	avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	Humain	Niveau sans effet nocif observé 0 mg/l	exposition professionnelle
Chlorure de p-toluènesulfonyle	Ingestion	tube digestif	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	Niveau sans effet nocif observé 750 mg/kg/day	34 jours
Chlorure de p-toluènesulfonyle	Ingestion	cœur Système endocrinien système vasculaire Système nerveux rénale et / ou de la vessie foie système immunitaire système respiratoire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 750 mg/kg/day	34 jours

Risque d'aspiration

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Veillez communiquer à l'adresse ou au numéro de téléphone indiqué à la première page de la fiche signalétique santé-sécurité pour de plus amples renseignements sur ce matériau ou ses composants.

SECTION 12 : Renseignements écologiques

Pas de données disponibles.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes d'élimination

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

Incinérer dans un d'incinérateur de déchets autorisé. Une autre solution d'élimination consiste à utiliser une usine d'élimination des déchets autorisée acceptable. Les fûts/barils/contenants utilisés pour le transport et la manutention de produits chimiques dangereux (substances chimiques, mélanges, préparations classifiées comme dangereuses en vertu des règlements applicables) doivent être considérés, entreposés, traités et éliminés comme des déchets dangereux sauf mention contraire dans des règlements applicables sur la gestion des déchets. Consulter les organismes de réglementation concernés pour déterminer les installations de traitement et d'élimination disponibles.

SECTION 14 : Renseignements sur le transport

Pour l'informations de transport, s'il vous plaît visitez <http://3M.com/Transportinfo> ou par téléphone 1-800-364-3577 ou 651-737-6501.

SECTION 15 : Renseignements réglementaires

15.1. Réglementation/législation particulière à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Statut des inventaires

Contactez 3M pour plus de renseignements. Les composés de ce produit sont conformes aux exigences de notification chimique de la TSCA (Loi réglementant les substances toxiques).

SECTION 16 : Autres renseignements

Classement des risques par la NFPA

Santé: 2 **Inflammabilité:** 3 **Instabilité :** 0 **Risques particuliers :** Aucun

Les cotes d'évaluation des risques établies par la National Fire Protection Association (NFPA) sont destinées à aider le personnel d'intervention d'urgence à déterminer les risques présentés par l'exposition aiguë à court terme à un matériau au cours d'incendies, de déversements ou d'autres situations d'urgence semblables. Pour les établir, on tient principalement compte des propriétés physiques et toxiques du matériau, mais également des propriétés toxiques des produits de combustion ou de décomposition qui sont générés en grande quantité.

Groupe de document :	38-0833-4	Numéro de la version :	3.00
Date de parution :	2023/03/01	Remplace la version datée de :	2023/01/09

Les renseignements contenus dans la présente fiche de données de sécurité (FDS) étaient jugés exacts au moment de la publication. 3M N'OFFRE AUCUNE GARANTIE OU CONDITION EXPLICITE OU IMPLICITE, TATUTAIRE OU

AUTRE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, OU TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DÉCOULANT DE LA CONDUITE DES AFFAIRES, DES PRATIQUES COURANTES ET DES USAGES DU COMMERCE. Il incombe à l'utilisateur d'établir si le produit 3M convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue. Comme l'utilisateur est parfois seul à connaître les nombreux facteurs qui interviennent dans l'utilisation et l'application d'un produit 3M et à y exercer un quelconque pouvoir, il est essentiel qu'il évalue le produit 3M avant de déterminer s'il convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue.

Les FDS de 3M Canada sont disponibles sur www.3m.ca